

Projet de protection des berges de la baie des Ha! Ha!, secteur chemin de la Batture par la Ville de Saguenay, arrondissement La Baie

Dossier : 6211-02-002

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 19 août au 3 octobre 2003

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de protection des berges de la baie des Ha! Ha!, secteur chemin de la Batture a pris fin le 3 octobre 2003. Conformément au mandat qui lui a été confié le 1 août 2003 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 19 août au 3 octobre 2003, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La Ville de Saguenay, arrondissement La Baie, désire aménager un ouvrage de protection des berges de la baie des Ha ! Ha ! dans le secteur du chemin de la Batture, entre la pointe du Fort et la pointe à Bonneau. Le projet vise à ralentir significativement l'érosion de la base du talus causée par les vagues, la marée et les glaces de même qu'à minimiser le décrochement de parcelles de terrain dans le haut du talus.

Les travaux consisteraient à mettre en place un enrochement au pied du talus, sur une distance d'environ 1 km et à abattre les arbres d'un diamètre supérieur à 20 cm au sommet du talus. Le promoteur prévoit également aménager un chemin d'accès à partir du chemin de la Batture, en élargissant l'entrée existante d'un résidant et en prolongeant cet accès jusqu'au pied du talus afin de rejoindre l'extrémité est du chantier. Le projet comporte en outre l'aménagement de voies d'accès temporaires au site des travaux ainsi qu'une aire, en bordure du chemin public, pour l'entreposage, l'entretien et l'approvisionnement de la machinerie. Les travaux seraient réalisés au cours des mois de novembre et de décembre 2003, sur une période d'environ neuf semaines, les jours de la semaine, pendant la marée basse, entre 7 h et 19 h. Le coût total du projet est estimé à 600 000 \$.

(Extrait du communiqué émis le 19 août 2003)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE.

La situation actuelle

- L'érosion des berges;
- les pertes de terrains et les conséquences possibles du projet sur les limites de ces mêmes terrains;
- le déversement de déchets sur les bords des berges.

Les aspects administratifs

- Les modalités de la participation financière des citoyens touchés;
- l'échéancier prévu par le promoteur;
- la participation du gouvernement fédéral dans le projet;
- la possibilité de rencontres individuelles entre le promoteur et les propriétaires des lots touchés pour l'aménagement de leurs terrains respectifs.

Les aspects environnementaux et humains

- La coupe des arbres sur les terrains touchés;
- le choix entre le reboisement ou la revégétalisation naturelle à la suite des travaux;
- les mesures prévues par le promoteur pour éviter ou minimiser les glissements de terrains;
- les moyens mis en place pour atténuer les impacts quant au passage des camions;
- la justification du projet relative à l'aspect visuel des berges et à la sécurité du public;
- le drainage des eaux fluviales et des égouts.

Les aspects techniques

- La hauteur des travaux d'engrènement;
- la conservation de la pente;
- l'aménagement et la gestion des chemins d'accès;
- la possibilité de travaux futurs en dehors de la zone actuelle du projet.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet sont déposés dans les centres de consultation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque de La Baie	1911, 6 ^e Avenue, La Baie,
Ville de Saguenay, arrondissement La Baie	422, rue Victoria, La Baie

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
Lundi 18 août 2003	Le Devoir	
Lundi 18 août 2003	Le Soleil	
Lundi 18 août 2003	Le Quotidien	
Dimanche 17 août 2003		Le Réveil
Dimanche 7 septembre 2003		Le Réveil

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
19 août 2003 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Quotidiens, Hebdos et médias électroniques du Saguenay-Lac-Saint-Jean	218	Site gouvernemental, site de CNW et site du BAPE

La séance d'information

Date	9 septembre 2003
BAPE : Animation	Jacques Tremblay
Accueil et prise de notes	Julie Olivier
Ministère de l'Environnement	Lucie Lesmerises
Promoteur	Ville de Saguenay, arrondissement La Baie, représentée par Denis Coulombe, Joël Tremblay (Les Laboratoires S.L. inc.) et Hubert Marcotte (Groupe conseil Enviram inc.)
Assistance	38
Durée	1 h 15

Les relations de presse

Une convocation de presse a été émise le 8 septembre dans le but de rappeler la tenue de la séance d'information. Le journal *Le Quotidien* était représenté à la séance par un journaliste accompagné d'un photographe.

La responsable du dossier a eu des échanges téléphoniques avec des journalistes de la presse écrite et électronique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces échanges avaient pour but de mieux faire connaître l'étape à laquelle se trouvait le projet.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Quelques articles traitant du projet et de la période d'information ont été publiés dans l'hebdo régional *Le Réveil* ainsi que dans *Le Quotidien*. De plus, plusieurs stations de télévision ainsi que radiophoniques ont fait mention du projet.

Québec, le 8 octobre 2003

Julie Olivier, technicienne en information, chargée de dossier